

Investissements pour la qualité de l'eau : Nicolas FRICOTEAUX propose de soutenir les communes et les distributeurs d'eau

Voici plusieurs semaines, l'élargissement des analyses des captages d'eau de l'Aisne a permis l'identification de métabolites, résidus de pesticides. Ces analyses, dont les résultats sont en cours d'évaluation, focalisent toute l'attention des autorités sanitaires et de l'Etat.

Ce mardi 27 septembre, Monsieur le Préfet de l'Aisne a présenté aux élus en charge de la gestion de l'eau la nature des investissements possiblement nécessaires pour le maintien de la distribution de l'eau. Dans la plupart des cas, le coût de ces travaux peut être particulièrement élevé.

« Par solidarité avec les communes, et après avoir évoqué cette éventualité avec Monsieur le Préfet, je proposerai à la commission en charge d'étudier le règlement du dispositif Aisne Partenariat Investissement (API) d'accompagner les demandes des opérateurs publics de l'eau », déclare Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil départemental.

Aisne Partenariat Investissement, dispositif de solidarité territoriale évolutif, représente chaque année une enveloppe de 10 millions d'euros de subventions dédiée au financement des projets menés par les collectivités. L'évolution de son règlement sera soumise à l'assemblée départementale le 17 octobre.

« Le Conseil départemental dialogue en permanence avec la Préfecture afin d'apporter les meilleurs cofinancements Etat/Département possibles, via la mobilisation notamment de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de l'enveloppe départementale API. Face aux attentes des territoires, il nous faut être pragmatiques et réactifs. Si le maintien de la qualité de l'eau nécessite des investissements, le Département saura se mobiliser, trouver rapidement des solutions et s'adapter » conclut Nicolas FRICOTEAUX.

Dans le respect de ses compétences, le Conseil départemental privilégie ainsi l'action à l'incantation et répond concrètement, par ses dispositifs de solidarité, aux problèmes rencontrés par nos concitoyens ainsi qu'aux enjeux auxquels doivent faire face nos territoires.